



# LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

Bulletin de liaison de l'Association nationale des Saint-Laurent de France

**N° 63 - décembre 2021**

[www.saintlaurent.info](http://www.saintlaurent.info)



*Les membres du conseil d'administration et l'équipe de l'association locale. En fond le château de La Clayette  
© Photo Yvan Marcou*

## **Sommaire :**

**Réunion du conseil d'administration  
des 12 et 13 novembre 2021  
à Saint-Laurent-en-Brionnais**

**Délégation Générale  
Tél. : 0467 44 03 76  
[saintlaurent.info@orange.fr](mailto:saintlaurent.info@orange.fr)**

## Le mot de la présidente



Chers Saint Laurentais, Laurentaises, Laurentins, Laurentines, ...

Que tout semble loin car c'était les 21 et 22 novembre 2019, que le conseil d'administration se réunissait à Saint-Laurent-des-Autels pour préparer le 30<sup>e</sup> rassemblement.

Depuis une terrible pandémie s'est déclarée avec des conséquences fatales pour de nombreuses personnes entraînant des mesures de protections drastiques dans le monde entier.

Notre pays n'a pas été épargné et nous pensons à tous ceux qui ont été touchés par cette terrible maladie physiquement et économiquement.

La résilience des Français en période de crises étant incontestée, nos projets ont donc été repoussés jusqu'à ce qu'une équipe bien motivée, ayant une expérience éprouvée d'un remarquable 10<sup>e</sup> rassemblement vécu en juillet 2009 relève le défi de nous inviter dans leur belle Bourgogne pour renouer avec la tradition de nos rassemblements en fixant celui-ci les 1 – 2 et 3 juillet 2022 à Saint-Laurent-en-Brionnais.

C'est dans ce contexte que le conseil d'administration s'est tenu les 12 et 13 novembre pour travailler sur l'organisation de cette manifestation renouant avec l'esprit de convivialité intergénérationnelle qui la caractérise.

Nous remercions Monsieur le maire Bernard Augagneur et son équipe municipale pour leur agréable et sympathique accueil ainsi que Patrick Maniora, président de l'association locale, pour l'organisation de ce séjour et pour la qualité des travaux autour de la préparation du 30<sup>e</sup> rassemblement.

En cette fin d'année, je vous souhaite un joyeux Noël et de bonnes fêtes avec tous mes meilleurs vœux pour 2022 avec le plaisir de vous retrouver en juillet.

Bien amicalement.

Marie-France Corvest

Présidente de l'Association nationale des Saint-Laurent de France



*Les membres du conseil d'administration et ceux de l'association locale en séance de travail © Photo Yvan Marcou*

# Conseil d'administration des 12 et 13 novembre à Saint-Laurent-en-Brionnais

## Étaient présents :

Membres du CA: Bernard Augagneur - Marc Bousseau - Marie-France Corvest - Ginette Decultieux - Jocelyne Dersigny - Laurent Garaté - Chantal Rubin - Isabelle Sénéchal

Membres associés: Yvan Marcou

Membres invités: Patrick Maniora - président de l'association locale et les membres de son association

## Absents excusés :

Franck Esnousf - Jean-Pierre Lapeyre - Alexandre Mauduit - Danielle Pineau - Pierre Reynaud.

## Ordre du jour :

- 1 – Point sur la situation de la COVID 19 chez nos membres ;
- 2 - Point sur les finances ;
- 3 - Point sur les cotisations ;
- 4 - Point sur l'aide financière pour le 30° rassemblement 2022 ;
- 5 - Point sur Internet et FaceBook ;
- 6 - Point sur le renouvellement du tiers sortant ;
- 7 - Point sur le 31° rassemblement 2023 ;
- 8 - Point sur les prochaines réunions ;
- 9 - Point sur le 30° rassemblement 2022.

### 1 – Point sur la situation de la COVID 19 chez nos membres :

La crise se déroule comme dans l'ensemble des villes et villages sans que de situations alarmistes ne se manifestent.

### 2 - Point sur les finances :

Les 1 200 € versés à Saint-Laurent-des-Autels pour l'organisation du rassemblement de 2020, qui a été annulé, restent à leur profit en compensation des frais occasionnés.

Compte tenu de la crise sanitaire avec l'absence de manifestations nationales, les cotisations 2021 n'ont pas été demandées aux adhérents.

Le bilan comptable à la date de la réunion fait apparaître un solde positif qui couvre les en-cours et les engagements de dépenses.

L'indice kilométrique des déplacements est maintenant fixé à 0,30 € / Km



D'autre part, le conseil d'administration ne se réunira que deux fois par an. En automne chez le Saint-Laurent organisateur du rassemblement à venir et au moment de ce rassemblement.

### 3 - Point sur les cotisations :

Pour le moment les regroupements de communes qui concernent des Saint-Laurent de France n'engendrent pas de retard dans le paiement des cotisations.

Dans ce cadre, l'invitation du maire de la commune centre pourrait être envisagée pour qu'il (elle) découvre le contexte de nos rassemblements.

À cette date on constate que 4 communes ne cotisent plus: SL-d'Andenay - SL-sur-Mer - SL-le Minier - SL-du-Tencement.

Pour SL-de-Carnols, c'est une association locale.

### 4 - Point sur l'aide financière pour le 30° rassemblement 2022:

Le budget prévisionnel de cette manifestation nécessite un équilibre qui doit être consolidé. C'est ainsi que dans l'immédiat l'association nationale participe à ce montage financier à hauteur de 3 600 €. en demandant à l'association locale d'assurer un reste à charge couvert par les recettes. Le bilan de la manifestation sera analysé si nécessaire.



*Photo du rassemblement de 2009. Souvenir, souvenir!!!*

## 5 - Point sur Internet et Facebook ;

Le jour de la réunion:

Internet en 2020.

Nombre de visites = 2 998

Nombre de visiteurs différents = 1 568

Nombre de pages vues = 13 902

Internet en 2021.

Nombre de visites = 751

Nombre de visiteurs différents = 527

Nombre de pages vues = 2 403

Depuis la création - Articles les plus lus :

- Dans quelles régions de France = 151 952

- La Chèvre = 47 251

- Associations sportives = 34 121

- Moyenne de chargement des liens = 2 500

Facebook :

- 493 membres

- 1 479 lectures

## 6 - Point sur le renouvellement du tiers sortant ;

- Lien n° 38 - AG 2011:

Ont été réélus et/ou élus pour 3 ans :

Laurent Garaté – Louis Nomdedeu – Josette Lo-A-Tjon.

- Lien n° 41 - AG 2012

Ont été réélus pour 3 ans :

Ginette Decultieux - Franck Esnouf - Marie-France Corvest.

- Lien n° 44 - AG 2013

Ont été réélus pour 3 ans :

Bernard Augagneur - Jocelyne Dersigny – Chantal Rubin - Danielle Pineau.

Lien n° 47 - AG 2014

Ont été réélus pour 3 ans :

Laurent Garaté - Josette Lo-A-Tjon - Louis Nomdedeu.

Lien n° 50 - AG 2015

Ont été réélus pour 3 ans :

Marie-France Corvest – Ginette Decultieux – Franck Esnouf.

Lien n° 53 - AG 2016

Ont été réélus pour 3 ans :

Bernard Augagneur - Jocelyne Dersigny - Danielle Pineau - Chantal Rubin.

Lien n° 58 - AG 2018

Ont été élus ou réélus pour 3 ans :

Marc Bousseau - Laurent Garaté - Isabelle Sénéchal

Lien n° 61 - AG 2019

Ont été réélus pour 3 ans :

Marie-France Corvest - Ginette Decultieux - Franck Esnouf

Conformément aux statuts, sont rééligibles pour 3 ans.

- En 2022 : Chantal Rubin - Jocelyne Dersigny - Danielle Pineau - Bernard Augagneur

- En 2023 : Isabelle Sénéchal - Marc Bousseau - Laurent Garaté - dernier mandat de 3 ans.

- En 2024 : Derniers mandats de 3 ans :

Marie-France Corvest - Ginette Decultieux - Franck Esnouf

- En 2025 : Derniers mandats de 3 ans :

Chantal Rubin - Jocelyne Dersigny - Danielle Pineau - Bernard Augagneur

## 7 - Point sur le 31° rassemblement :

Programmé à Saint-Laurent-de-la-Salanque - Pyrénées-Orientales le 30 juin et les 1 et 2 juillet 2023.

## 8 - Point sur les prochaines réunions du conseil d'administration en 2022 :

- Juillet - Saint-Laurent-en-Brionnais avec le renouvellement du bureau ;

- Novembre - Saint-Laurent-de-la-Salanque.

## 9 - Point sur le 30<sup>e</sup> rassemblement 30<sup>e</sup> anniversaire.

Le sondage réalisé auprès des adhérents laisse entrevoir une intention positive de participation pour 22 délégations.

L'organisation est bien avancée grâce à une équipe motivée et passionnée, ce qui augure d'une belle rencontre.

Le dossier de présentation de cette manifestation sera transmis par Mail et par téléchargement sur le site internet début janvier.

Les destinataires seront les membres actuels de l'association et les autres villes et villages dont le patronyme est Saint-Laurent avec pour ces derniers une lettre ciblée de présentation de nos objectifs, en vue d'une possible adhésion en précisant que la première année d'adhésion la cotisation sera offerte.

**Site touristique incontournable à proximité de Saint-Laurent-en-Brionnais : Le château de La Clayette.**



*Une remarquable visite guidée à ne pas manquer.*



Le Château de La Clayette est véritable joyau niché au cœur du Charolais-Brionnais en Bourgogne du Sud. Érigé en 1380 au bord du lac, est entouré de douves, ce qui en fait l'un des sites les plus pittoresques de Bourgogne-Franche-Comté! Depuis 1722, il appartient à la famille de Noblet qui y réside toujours.

La visite guidée des extérieurs et des dépendances permet de découvrir le parc, la cour d'honneur, les écuries, l'orangerie les cuisines médiévales du XIV<sup>e</sup> et la tour de Paray.

